

Elections organisées pour renouveler les représentants des collèges des personnels et des usagers au Conseil de l'UFR de Droit, Administration Economique et Sociale et Administration Publique

Scrutins du 30 et 31 mars 2021

Le Président de l'Université de Caen Normandie,

Vu les articles L713-3 et D719-1 à D719-40 du Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie,
Vu les statuts de l'UFR de Droit, AES et administration Publique,
Vu l'arrêté en date du 8 février 2021,
Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé les 30 et 31 mars 2021,

Décide

Article 1 : Sont proclamés élus au titre du collège A des professeurs et des personnels assimilés :

- **Jean-Christophe PAGNUCCO**
- **Elodie SAILLANT**
- **Florent PETIT**
- **Laurence FIN-LANGER**
- **Jean-Christophe LE COUSTOMER**
- **Dominique CUSTOS**
- **Thibault DOUVILLE**
- **Laurence MAUGER-VIELPEAU**

Article 2 : Sont proclamés élus au titre du collège B des autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés :

- **Karim SALHI**
- **Catherine-Amélie CHASSIN**
- **Stéphane LECLERC**
- **Catherine GOLHEN**
- **Thierry LAMULLE**
- **Armelle GOSSELIN-GORAND**
- **Jérôme PIGEON**
- **Agnès CERF**

Article 3 : Sont proclamés élus au titre du collège des personnels BIATSS :

- **Benjamin LARIAGON**
- **Floriane SIMON**

Article 4 : Sont proclamés élus au titre du collège des usagers :

- Lara LEMAIRE (titulaire) – Manon FAUCON (suppléante)
- Hippolythe MISPELAERE (titulaire) – Benjamin VIVIEN (suppléant)
- Meryem ADENANE (titulaire) – Camille BADILA (suppléante)
- Théo LESENECHAL (titulaire) – Loann DUMAS (suppléant)
- Thomas GALLICE (titulaire) – Frédéric SOUTY (suppléant)
- Sara DUBOC - GNABA GALLE (titulaire) – Laëtitia LAZARO GUERREIRO (suppléante)

Article 5 : La présente décision sera transmise à la Rectrice, Chancelière de l'Université et au Directeur de l'UFR de Droit, AES et Administration Publique.

Caen, le 2 avril 2021

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

ANNEXE**COLLEGE A DES PROFESSEURS ET DES PERSONNELS ASSIMILES**

Nombre d'électeurs inscrits	16
Nombre de votants	12
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de sièges à pourvoir.....	8

La liste unique présentée par Jean-Christophe Pagnucco a obtenu 12 voix donnant droit à l'attribution des huit sièges.

COLLEGE B DES AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, DES ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS ASSIMILES

Nombre d'électeurs inscrits	34
Nombre de votants	17
Nombre de bulletins blancs	5
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de sièges à pourvoir.....	8

La liste unique présentée par Karim Salhi a obtenu 12 voix donnant droit à l'attribution des huit sièges.

COLLEGE DES PERSONNELS BIATSS

Nombre d'électeurs inscrits	17
Nombre de votants.....	14
Nombre de bulletins blancs.....	2
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de sièges à pourvoir.....	2

La liste unique « BIATSS UFR Droit » a obtenu 12 voix donnant droit à l'attribution des deux sièges.

COLLEGE DES USAGERS

Nombre d'électeurs inscrits	3177
Nombre de votants.....	349
Nombre de bulletins blancs.....	32
Nombre de suffrages exprimés	317
Nombre de sièges à pourvoir.....	6
Quotient électoral.....	52,83

La liste « Les 12 Travaux » a obtenu 203 voix donnant droit à l'attribution de quatre sièges.

La liste « UNI pour réussir » a obtenu 114 voix donnant droit à l'attribution de deux sièges.

Caen, le 2 avril 2021

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI